



**LEGENDE**

- Zone d'implantation des constructions et sens de faitage principal de la partie habitable (hors garage et annexes)
- Zone d'accès privatif non clos (clôture interdite en milieu de trottoir des entrées doubles)
- P** Parking visiteur  
10 PLACES DE PARKING

**SURFACES cadastrales - section ZD**

parcelle n° 245	: S= 891 m2
parcelle n° 702	: S= 7 842 m2
parcelle n° 1283p	: S= 123 m2
<b>Total Cadastre</b>	<b>: 8 856 m²</b>

**SURFACES : " Le Cardinal "**

Parties privatives (14 lots)	: S = 6 717 m²
Voie et placette et Parkings (EC1 à EC4)	: S = 1 078 m²
Espaces Verts (EV1 à EV6)	: S = 880 m²
<b>Total loti</b>	<b>: 8 675 m²</b>

Maitre d'ouvrage :

DAT  
60 chemin de la Salette  
07700 SAINT MARCEL D'ARDECHE  
06 07 72 45 94 - jean.bertrand@wanadoo.fr

Opération :

**PERMIS D'AMÉNAGEMENT "LE CARDINAL"**

04180 VILLENEUVE

Maitre d'oeuvre :

ARCHITECTURE

RAPHAEL SAMUEL ARCHITECTURE  
Siège: 55 Rue du Midi  
30130 Pont Saint Esprit  
Tel: 06 24 35 23 23  
raphael.samuel@architectes.org

Plan :

**DENOMINATION**

PA 9  
-  
PLAN D'AMENAGEMENT

Date : 04/02/2025

Echelle : 1 / 500

Phase : **PA**      Indice : **B**

Cachet de l'Architecte

RAPHAEL SAMUEL ARCHITECTURE  
Architecte, maître d'œuvre  
8, rue du Midi-30130 Pont-Saint-Esprit  
TEL+04 66 59 31 99 - Port. : 06 24 35 23 23  
Siret : 754 019 461 RCS Nîmes  
Signature du maître d'ouvrage

Nota 1:  
Ce dessin est la propriété exclusive de Raphaël SAMUEL ARCHITECTURE et de Raphaël SAMUEL, toute reproduction partielle ou entière est interdite sans son accord.

Nota 2:  
Ce plan est un document administratif établi dans le cadre d'une demande de permis de construire. Il ne peut en aucun cas être utilisé comme plan d'exécution. L'entreprise est tenue de réaliser ou faire réaliser les études de sols, structure et autres affectant la durabilité de l'ouvrage.

Nota 3:  
Les documents ont été établis à partir du plan cadastral et non du plan de géomètre. Des différences pourront apparaître entre le dessin et la réalité du terrain. Les limites de propriété ne sont pas modifiées dans le cadre du projet.

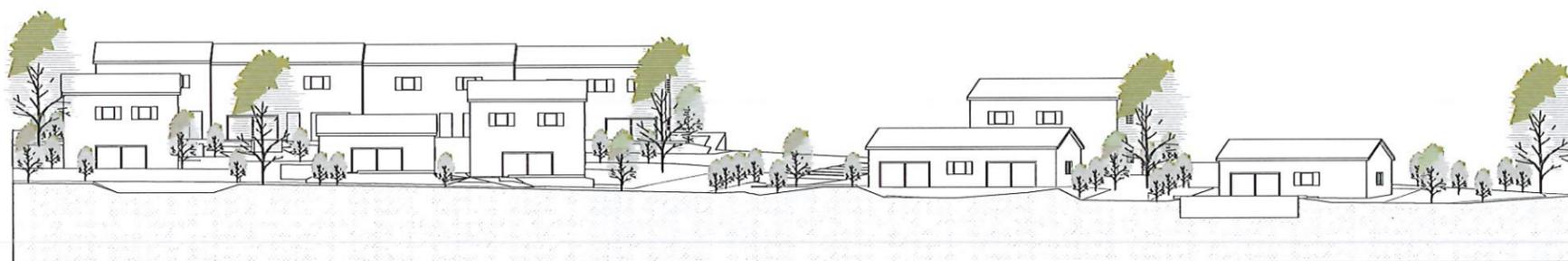
**ECHELLE : 1 / 500**

COMMUNE DE VILLENEUVE  
Permis d'Aménager "Le Cardinal"

Lotisseur : DAT



COUPE AA



COUPE BB

Maitre d'ouvrage :

DAT

60 chemin de la Salette  
07700 SAINT MARCEL D'ARDECHE  
06 07 72 45 94 - jean.bertrand@wanadoo.fr

Opération :

PERMIS  
D'AMÉNAGEMENT  
"LE CARDINAL"

04180 VILLENEUVE

Maitre d'oeuvre :



RAPHAËL SAMUEL  
ARCHITECTURE

Siège: 55 Rue du Midi  
30130 Pont Saint Esprit

Tel : 06 24 35 23 23  
raphael.samuel@architectes.org

Plan :

DENOMINATION

PA 5a

-  
COUPES

Date :

04/02/2025

Echelle :

1 / 500

Phase

PA

Indice :

B

Cachet de l'Architecte

RAPHAËL SAMUEL ARCHITECTURE  
Architecte, maître d'oeuvre  
8, rue du Midi 30130 Pont Saint Esprit  
TEL : 04 66 39 31 99 - Port. : 06 24 35 23 23  
Siret : 754 019 461 RCS Nîmes

Signature du maître d'ouvrage

Nota 1:

Ce dessin est la propriété exclusive de Raphaël SAMUEL ARCHITECTURE et de Raphaël SAMUEL, toute reproduction partielle ou entière est interdite sans son accord.

Nota 2:

Ce plan est un document administratif établi dans le cadre d'une demande de permis de construire.  
Il ne peut en aucun cas être utilisé comme plan d'exécution. L'entreprise est tenue de réaliser ou faire réaliser les études de sols, structure et autres affectant la durabilité de l'ouvrage.

Nota 3:

Les documents ont été établis à partir du plan cadastral et non du plan de géomètre. Des différences pourront apparaître entre le dessin et la réalité du terrain. Les limites de propriété ne sont pas modifiées dans le cadre du projet.



Maitre d'ouvrage :  
  
DAT  
60 chemin de la Salette  
07700 SAINT MARCEL D'ARDECHE  
06 07 72 45 94 - jean.bertrand@wanadoo.fr

Opération :  
  
**PERMIS  
D'AMÉNAGEMENT  
"LE CARDINAL"**  
  
04180 VILLENEUVE

Maitre d'oeuvre :  
  
**RAPHAËL SAMUEL  
ARCHITECTURE**  
  
Siège: 55 Rue du Midi  
30130 Pont Saint Esprit  
Tel : 06 24 35 23 23  
raphael.samuel@architectes.org

Plan :  
**DENOMINATION**  
  
PA 5b  
-  
INSERTION 1

Date :  
**04/02/2025**  
  
Echelle :

Phase : <b>PA</b>	Indice : <b>B</b>
----------------------	----------------------

Cachet de l'Architecte  
**RAPHAËL SAMUEL ARCHITECTURE**  
Architecte, maître d'oeuvre  
8, rue du Midi-30130 Pont-Saint-Esprit  
TEL : 04 66 39 31 99 - Port. : 06 24 35 23 23  
Siret : 754 019 461 RCS Nîmes  
Signature du maître d'ouvrage

Nota 1:  
  
Ce dessin est la propriété exclusive de Raphaël SAMUEL ARCHITECTURE et de Raphaël SAMUEL, toute reproduction partielle ou entière est interdite sans son accord.

Nota 2:  
  
Ce plan est un document administratif établi dans le cadre d'une demande de permis de construire.  
Il ne peut en aucun cas être utilisé comme plan d'exécution. L'entreprise est tenue de réaliser ou faire réaliser les études de sols, structure et autres affectant la durabilité de l'ouvrage.

Nota 3:  
  
Les documents ont été établis à partir du plan cadastral et non du plan de géomètre. Des différences pourront apparaître entre le dessin et la réalité du terrain. Les limites de propriété ne sont pas modifiées dans le cadre du projet.



Maitre d'ouvrage :  
  
DAT  
60 chemin de la Salette  
07700 SAINT MARCEL D'ARDECHE  
06 07 72 45 94 - jean.bertrand@vnanadoo.fr

Opération :  
  
**PERMIS  
D'AMÉNAGEMENT  
"LE CARDINAL"**  
  
04180 VILLENEUVE

Maitre d'oeuvre :  
  
**RAPHAEL SAMUEL  
ARCHITECTURE**  
  
Siège: 55 Rue du Midi  
30130 Pont Saint Esprit  
  
Tel : 06 24 35 23 23  
raphael.samuel@architectes.org

Plan :  
**DENOMINATION**  
  
PA 5c  
-  
INSERTION 2

Date :  
**04/02/2025**  
  
Echelle :

Phase	Indice :
<b>PA</b>	<b>B</b>

Cachet de l'Architecte  
  
**RAPHAEL SAMUEL ARCHITECTURE**  
Architecte, maître d'œuvre  
8, rue du Midi-30130 Pont-Saint-Esprit  
TEL : +04 66 39 31 99 - Port. : 06 24 35 23 23  
Siret : 754 019 461 RCS Nîmes  
Signature du maître d'ouvrage

Nota 1:  
  
Ce dessin est la propriété exclusive de Raphaël SAMUEL ARCHITECTURE et de Raphaël SAMUEL, toute reproduction partielle ou entière est interdite sans son accord.

Nota 2:  
  
Ce plan est un document administratif établi dans le cadre d'une demande de permis de construire.  
Il ne peut en aucun cas être utilisé comme plan d'exécution. L'entreprise est tenue de réaliser ou faire réaliser les études de sols, structure et autres affectant la durabilité de l'ouvrage.

Nota 3:  
  
Les documents ont été établis à partir du plan cadastral et non du plan de géomètre. Des différences pourront apparaître entre le dessin et la réalité du terrain. Les limites de propriété ne sont pas modifiées dans le cadre du projet.

Lotisseur : DAT



Maitre d'ouvrage :  
  
DAT  
60 chemin de la Salette  
07700 SAINT MARCEL D'ARDECHE  
06 07 72 45 94 - jean.bertrand@wanadoo.fr

Opération :  
  
**PERMIS  
D'AMÉNAGEMENT  
"LE CARDINAL"**  
  
04180 VILLENEUVE

Maitre d'oeuvre :  
  
**RAPHAEL SAMUEL  
ARCHITECTURE**  
  
Siège: 55 Rue du Midi  
30130 Pont Saint Esprit  
Tel : 06 24 35 23 23  
raphael.samuel@architectes.org

Plan :  
**DENOMINATION**  
  
PA 5d  
-  
INSERTION 3

Date :  
**04/02/2025**  
  
Echelle :

Phase : <b>PA</b>	Indice : <b>B</b>
----------------------	----------------------

Cachet de l'Architecte  
**RAPHAEL SAMUEL ARCHITECTURE**  
Architecte, maître d'oeuvre  
8, rue du Midi-30130 Pont-Saint-Esprit  
TEL : 04 66 33 31 99 - Port. : 06 24 35 23 23  
Siret : 754 019 461 RCS Nîmes  
Signature du maître d'ouvrage

Nota 1:  
  
Ce dessin est la propriété exclusive de Raphaël SAMUEL ARCHITECTURE et de Raphaël SAMUEL, toute reproduction partielle ou entière est interdite sans son accord.

Nota 2:  
  
Ce plan est un document administratif établi dans le cadre d'une demande de permis de construire.  
Il ne peut en aucun cas être utilisé comme plan d'exécution. L'entreprise est tenue de réaliser ou faire réaliser les études de sols, structure et autres affectant la durabilité de l'ouvrage.

Nota 3:  
  
Les documents ont été établis à partir du plan cadastral et non du plan de géomètre. Des différences pourront apparaître entre le dessin et la réalité du terrain. Les limites de propriété ne sont pas modifiées dans le cadre du projet.



Maître d'ouvrage :	
DAT 60 chemin de la Salette 07700 SAINT MARCEL D'ARDECHE 06 07 72 45 94 - jean.bertrand@wanadoo.fr	
Opération :	
PERMIS D'AMÉNAGEMENT "LE CARDINAL"	
04180 VILLENEUVE	
Maître d'oeuvre :	
 RAPHAËL SAMUEL ARCHITECTURE Siège: 55 Rue du Midi 30130 Pont Saint Esprit Tel : 06 24 35 23 23 raphael.samuel@architectes.org	
Plan :	
DENOMINATION	
PA 5e - INSERTION 4	
Date :	
04/02/2025	
Echelle :	
Phase	Indice :
PA	B
Cachet de l'Architecte	
RAPHAËL SAMUEL ARCHITECTURE Architecte, maître d'oeuvre 8, rue du Midi-30130 Pont-Saint-Esprit TEL : 04 66 39 31 99 - Port. : 06 24 35 23 23 Siret : 754 019 461 RCS Nîmes	
Signature du maître d'ouvrage	
Nota 1:	
Ce dessin est la propriété exclusive de Raphaël SAMUEL ARCHITECTURE et de Raphaël SAMUEL, toute reproduction partielle ou entière est interdite sans son accord.	
Nota 2:	
Ce plan est un document administratif établi dans le cadre d'une demande de permis de construire. Il ne peut en aucun cas être utilisé comme plan d'exécution. L'entreprise est tenue de réaliser ou faire réaliser les études de sols, structure et autres affectant la durabilité de l'ouvrage.	
Nota 3:	
Les documents ont été établis à partir du plan cadastral et non du plan de géomètre. Des différences pourront apparaître entre le dessin et la réalité du terrain. Les limites de propriété ne sont pas modifiées dans le cadre du projet.	



1 - Vue proche depuis le chemin du Clos de Bouichard



2 - Vue proche depuis le chemin du Pigeonnier de l'Ange



Maitre d'ouvrage :  
**DAT**  
 60 chemin de la Salette  
 07700 SAINT MARCEL D'ARDECHE  
 06 07 72 45 94 - jean.bertrand@wanadoo.fr

Opération :  
**PERMIS D'AMÉNAGEMENT "LE CARDINAL"**  
 04180 VILLENEUVE

Maitre d'oeuvre :  
  
**ARCHITECTURE**  
**RAPHAEL SAMUEL ARCHITECTURE**  
 Siège: 55 Rue du Midi  
 30130 Pont Saint Esprit  
 Tel: 06 24 35 23 23  
 raphael.samuel@architectes.org

Plan :  
**DENOMINATION**  
**PA 6**  
**- ENVIRONNEMENT PROCHE**

Date : **04/02/2025**  
 Echelle : **1 / 1000**

Phase : <b>PA</b>	Indice : <b>B</b>
----------------------	----------------------

Cachet de l'Architecte  
**RAPHAEL SAMUEL ARCHITECTURE**  
 Architecte, maître d'oeuvre  
 8, rue du Midi 30130 Pont-Saint-Esprit  
 TEL: 04 66 39 31 99 - Port. : 06 24 35 23 23  
 Siret : 754 019 461 RCS Nîmes  
 Signature du maître d'ouvrage

Nota 1:  
 Ce dessin est la propriété exclusive de Raphaël SAMUEL ARCHITECTURE et de Raphaël SAMUEL, toute reproduction partielle ou entière est interdite sans son accord.

Nota 2:  
 Ce plan est un document administratif établi dans le cadre d'une demande de permis de construire. Il ne peut en aucun cas être utilisé comme plan d'exécution. L'entreprise est tenue de réaliser ou faire réaliser les études de sols, structure et autres affectant la durabilité de l'ouvrage.

Nota 3:  
 Les documents ont été établis à partir du plan cadastral et non du plan de géométre. Des différences pourront apparaître entre le dessin et la réalité du terrain. Les limites de propriété ne sont pas modifiées dans le cadre du projet.



1 - Vue lointaine depuis le chemin du Clos de Bouichard



2 - Vue lointaine depuis le chemin du Clos de Bouichard



Maitre d'ouvrage :  
**DAT**  
 60 chemin de la Salette  
 07700 SAINT MARCEL D'ARDECHE  
 06 07 72 45 94 - jean.bertrand@wanadoo.fr

Opération :  
**PERMIS  
 D'AMÉNAGEMENT  
 "LE CARDINAL"**  
 04180 VILLENEUVE

Maitre d'oeuvre :  
  
**ARCHITECTURE**  
**RAPHAEL SAMUEL  
 ARCHITECTURE**  
 Siège: 55 Rue du Midi  
 30130 Pont Saint Esprit  
 Tel : 06 24 35 23 23  
 raphael.samuel@architectes.org

Plan :  
**DENOMINATION**  
**PA 7  
 -  
 ENVIRONNEMENT  
 LOINTAIN**

Date :  
**04/02/2025**  
 Echelle :  
**1 / 1000**

Phase : <b>PA</b>	Indice : <b>B</b>
----------------------	----------------------

Cachet de l'Architecte  
**RAPHAEL SAMUEL ARCHITECTURE**  
 Architecte, maître d'oeuvre  
 8, rue du Midi 30130 Pont-Saint-Esprit  
 Tél : +04 66 39 31 99 - Port. : 06 24 35 23 23  
 Siret : 754 019 461 RCS Nîmes  
 Signature du maître d'ouvrage

Nota 1:  
 Ce dessin est la propriété exclusive de Raphaël SAMUEL ARCHITECTURE et de Raphaël SAMUEL, toute reproduction partielle ou entière est interdite sans son accord.

Nota 2:  
 Ce plan est un document administratif établi dans le cadre d'une demande de permis de construire. Il ne peut en aucun cas être utilisé comme plan d'exécution. L'entreprise est tenue de réaliser ou faire réaliser les études de sols, structure et autres affectant la durabilité de l'ouvrage.

Nota 3:  
 Les documents ont été établis à partir du plan cadastral et non du plan de géomètre. Des différences pourront apparaître entre le dessin et la réalité du terrain. Les limites de propriété ne sont pas modifiées dans le cadre du projet.